

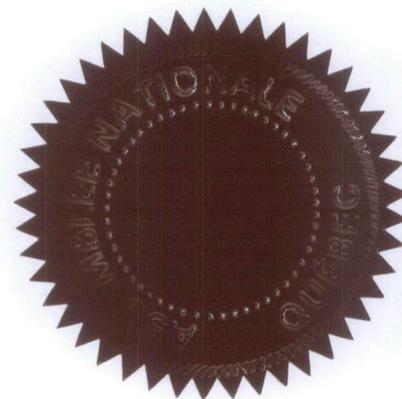


TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - DEUXIÈME SESSION

Commission des affaires sociales

PROCÈS-VERBAL

Séance du 22 novembre 2006



Audition de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie dans le cadre de l'étude de ses rapports annuels de gestion ou rapports annuels d'activité 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006, en application de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2, a. 392)

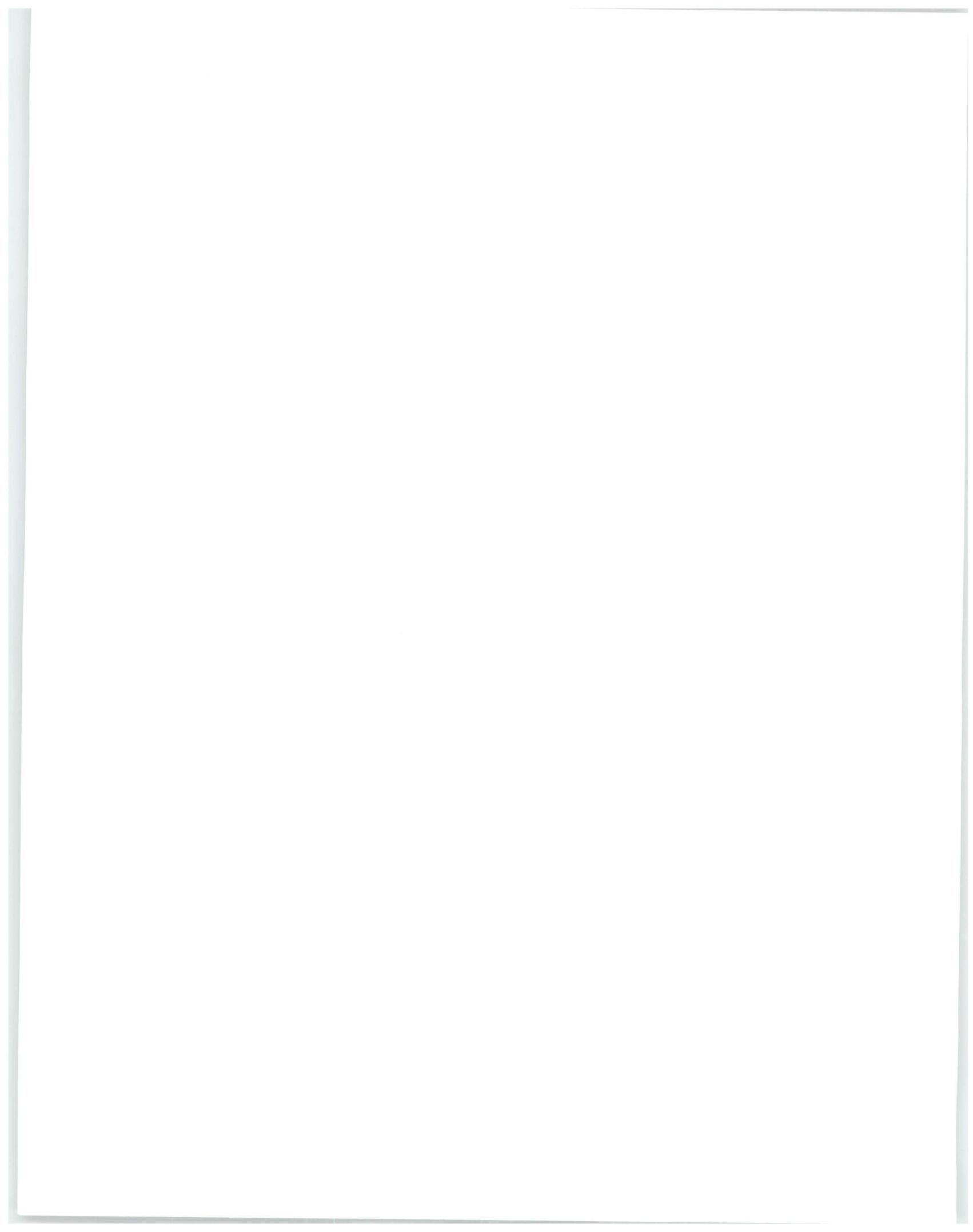
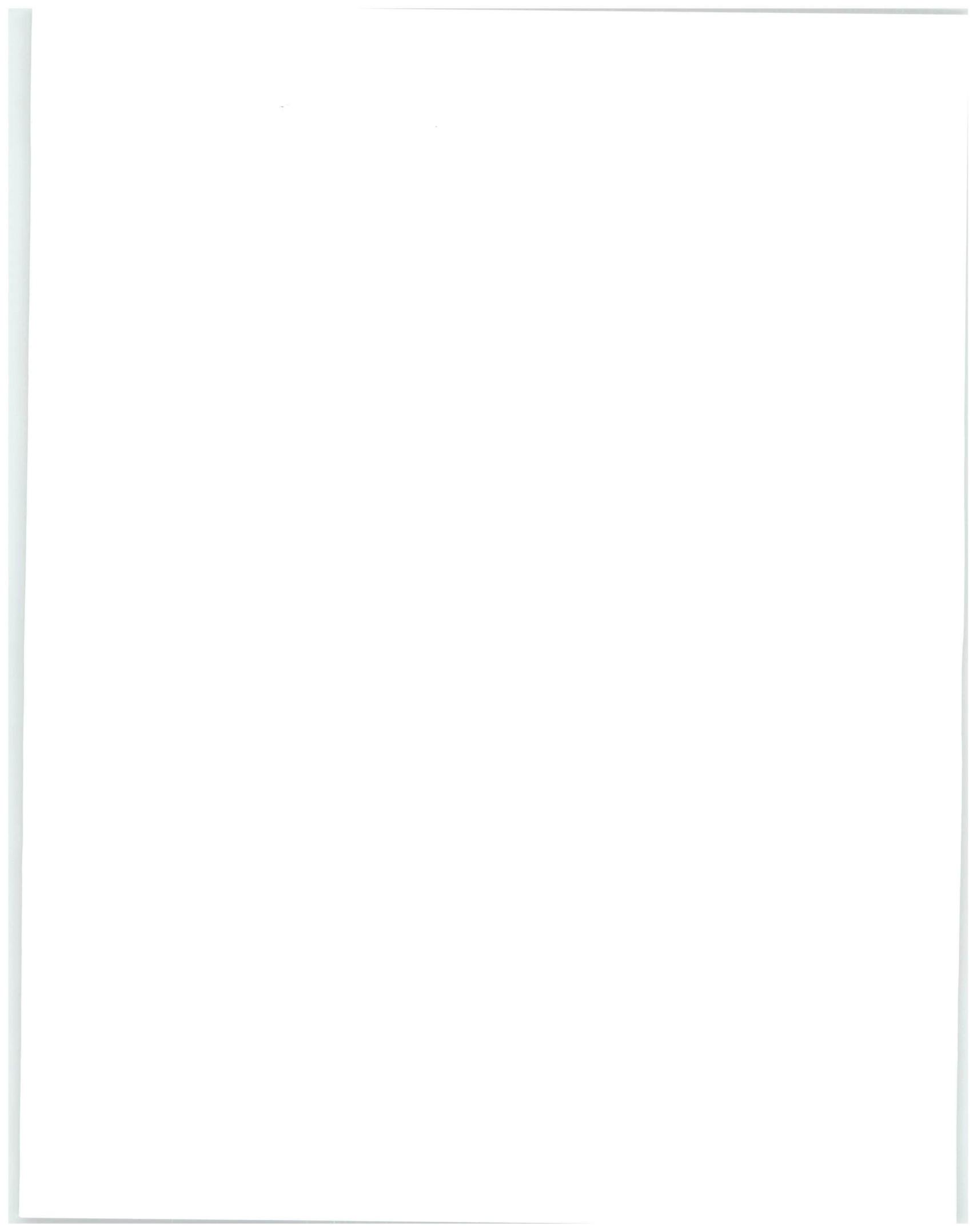


TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 22 NOVEMBRE 2006.....	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITION.....	2
Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie	2

ANNEXES

- I. Ordre du jour
- II. Liste des documents déposés
- III. Extrait du procès-verbal de la séance de travail du jeudi 15 juin 2006



PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Séance du mercredi 22 novembre 2006

Mandat : Audition de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie dans le cadre de l'étude de ses rapports annuels de gestion ou rapports annuels d'activité 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006, en application de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2, a. 392). (Décision de la Commission, le 15 juin 2006)

Membres présents :

- M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), président de la Commission

- M. Auclair (Vimont)
- M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue)
- M. Dion (Saint-Hyacinthe) en remplacement de M. St-André (L'Assomption)
- Mme Houda-Pepin (La Pinière) en remplacement de Mme James (Nelligan)
- Mme L'Écuyer (Pontiac)
- Mme Malavoy (Taillon) en remplacement de Mme Champagne (Champlain)
- M. Paquin (Saint-Jean)
- M. Reid (Orford)
- M. Simard (Richelieu) en remplacement de M. Bouchard (Vachon)
- Mme Vermette (Marie-Victorin) en remplacement de Mme Charest (Rimouski)

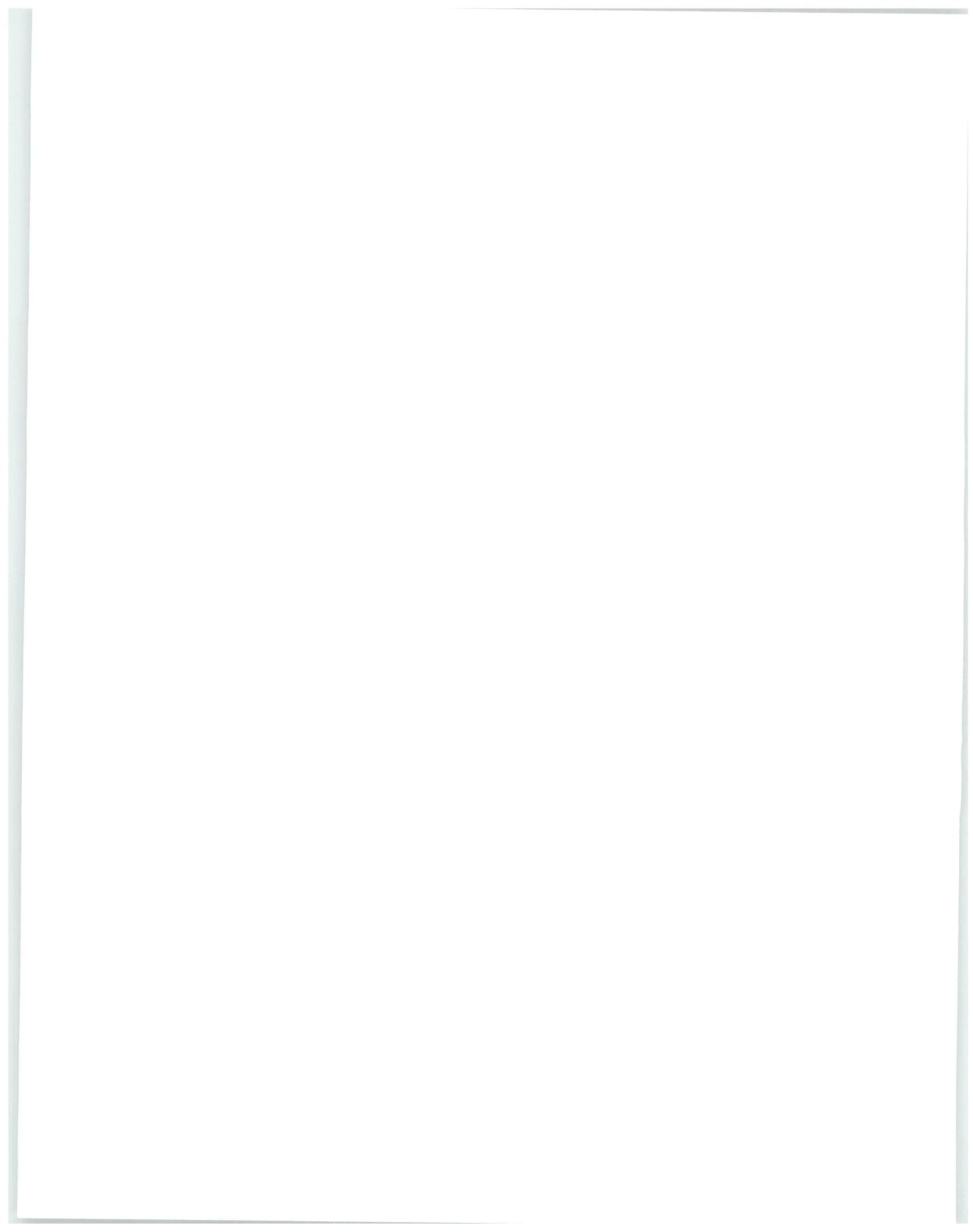
Autres participants :

- Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé
- M. Deslières (Beauharnois)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie :

- D^r Luc Boileau, président-directeur général
- D^{re} Jocelyne Sauvé, directrice de santé publique



Mme Claire Pagé, directrice générale associée à la coordination du réseau
D^r Laurent Marcoux, chef du Département régional de médecine générale
D^{re} Krystyna Pecko, directrice des affaires médicales et universitaires
Mme Nicole Choinière, Direction des ressources financières et immobilières

La Commission se réunit à 9 h 40 sous la présidence de M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. le président fait quelques brèves remarques préliminaires.

AUDITION

Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie

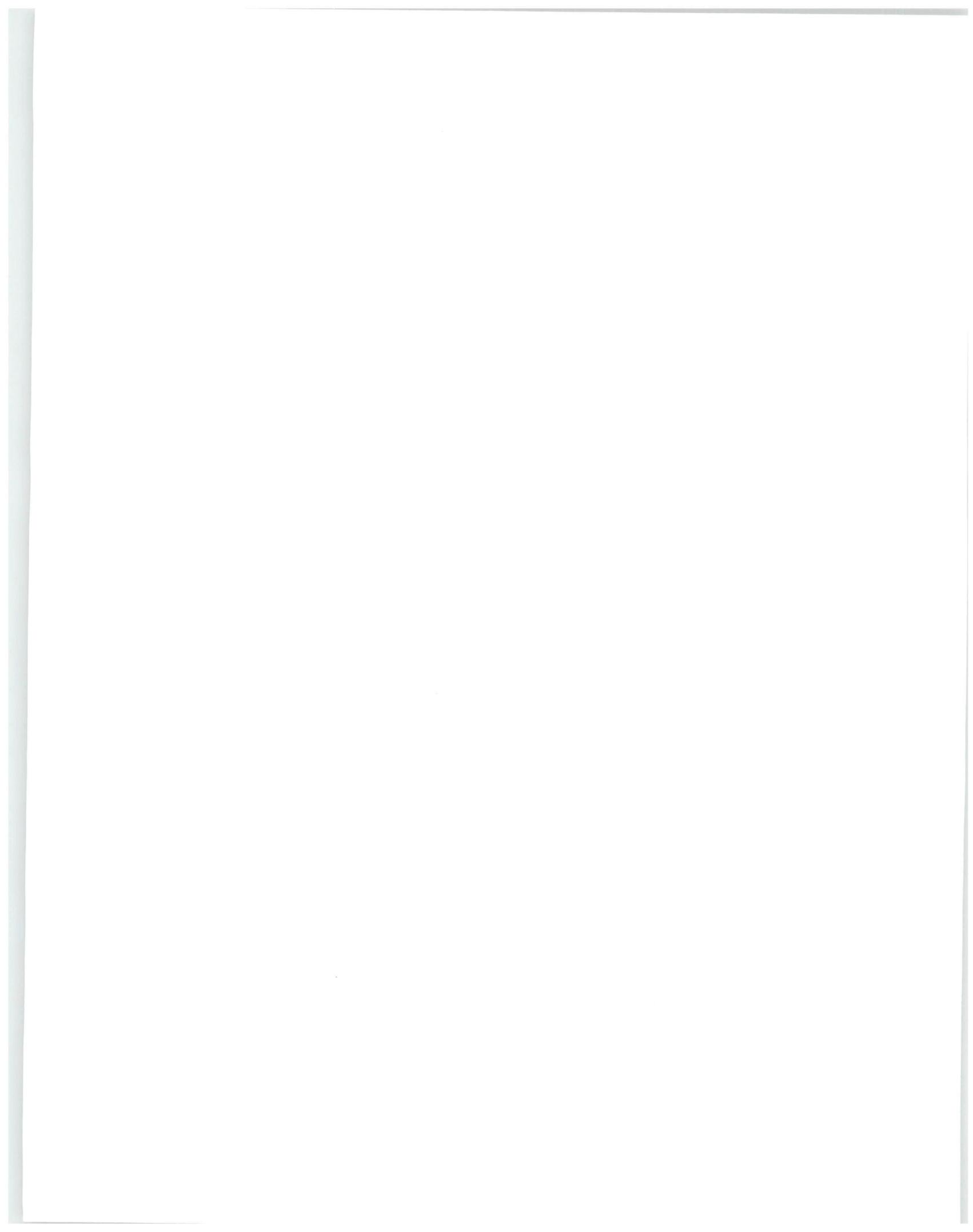
À 9 h 43, la Commission entend l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

D^r Boileau fait une présentation.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'Agence.

M. Paquin (Saint-Jean) remplace M. le président.

La discussion se poursuit.



M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose le document coté CAS-183 (annexe II).

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Deslières (Beauharnois) de participer à la discussion.

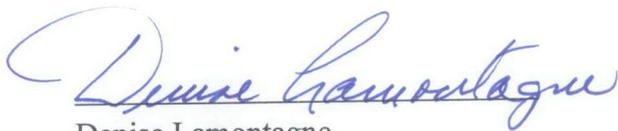
Avec la permission de M. le président, M. Dion (Saint-Hyacinthe) dépose le document coté CAS-184 (annexe II).

Avec la permission de M. le président, M. Deslières (Beauharnois) dépose le document coté CAS-185 (annexe II).

À 12 h 32, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Denise Lamontagne


Russell Copeman

DL/jm

Québec, le 24 novembre 2006

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969

1970

1971

1972

1973

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

1993

1994

1995

1996

1997

1998

1999

2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

2007

2008

2009

2010

2011

2012

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

2031

2032

2033

2034

2035

2036

2037

2038

2039

2040

2041

2042

2043

2044

2045

2046

2047

2048

2049

2050

2051

2052

2053

2054

2055

2056

2057

2058

2059

2060

2061

2062

2063

2064

2065

2066

2067

2068

2069

2070

2071

2072

2073

2074

2075

2076

2077

2078

2079

2080

2081

2082

2083

2084

2085

2086

2087

2088

2089

2090

2091

2092

2093

2094

2095

2096

2097

2098

2099

2100

2101

2102

2103

2104

2105

2106

2107

2108

2109

2110

2111

2112

2113

2114

2115

2116

2117

2118

2119

2120

2121

2122

2123

2124

2125

2126

2127

2128

2129

2130

2131

2132

2133

2134

2135

2136

2137

2138

2139

2140

2141

2142

2143

2144

2145

2146

2147

2148

2149

2150

2151

2152

2153

2154

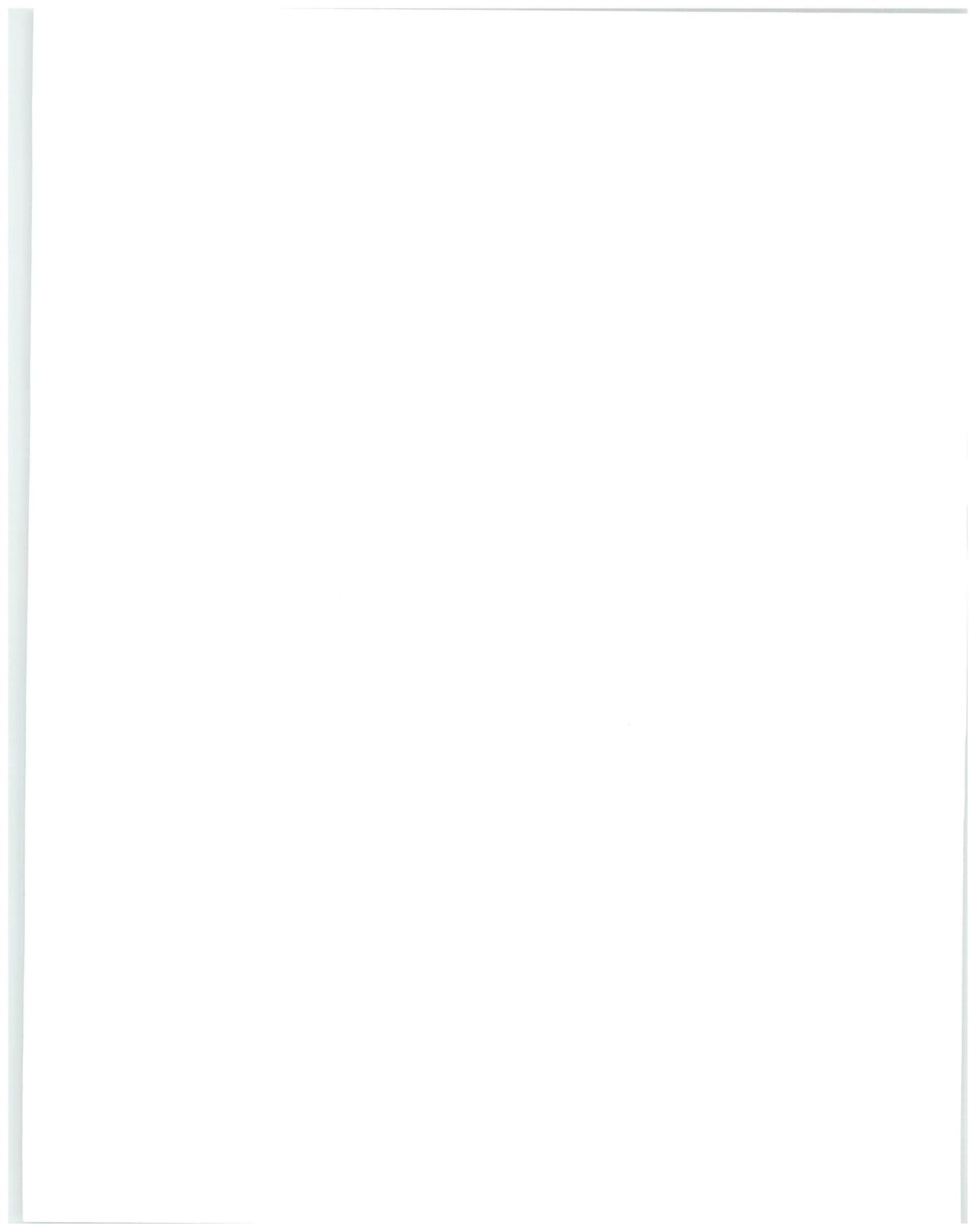
2155

2156

2157

ANNEXE I

Ordre du jour





COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Étude des rapports annuels de gestion ou rapports annuels d'activité 2002-2003, 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006 et audition à cette fin de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, en application de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2, a. 392)

Le mercredi 22 novembre 2006

Salle Louis-Joseph-Papineau

ORDRE DU JOUR

9 h 30

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE

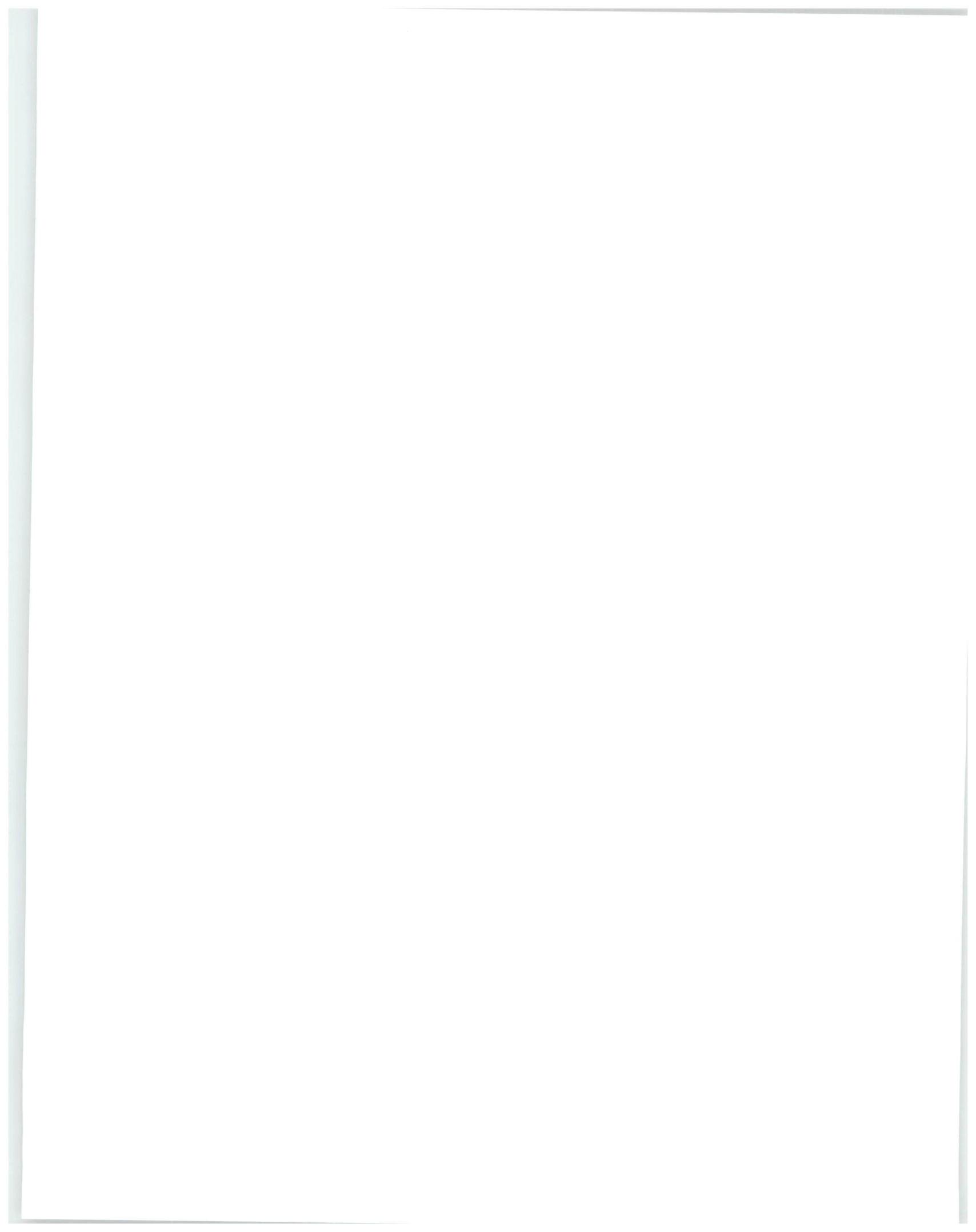
Représentée par :

- D^r Luc Boileau, président-directeur général
- Mme Claire Pagé, directrice générale associée à la coordination du réseau
- D^{re} Jocelyne Sauvé, directrice de la santé publique
- D^r Denis A. Roy, directeur de la gestion de l'information et des connaissances
- D^{re} Krystyna Pecko, directrice des affaires médicales et universitaires
- M. Philippe Benoit, directeur de la planification et du développement de la main-d'œuvre

12 h 30

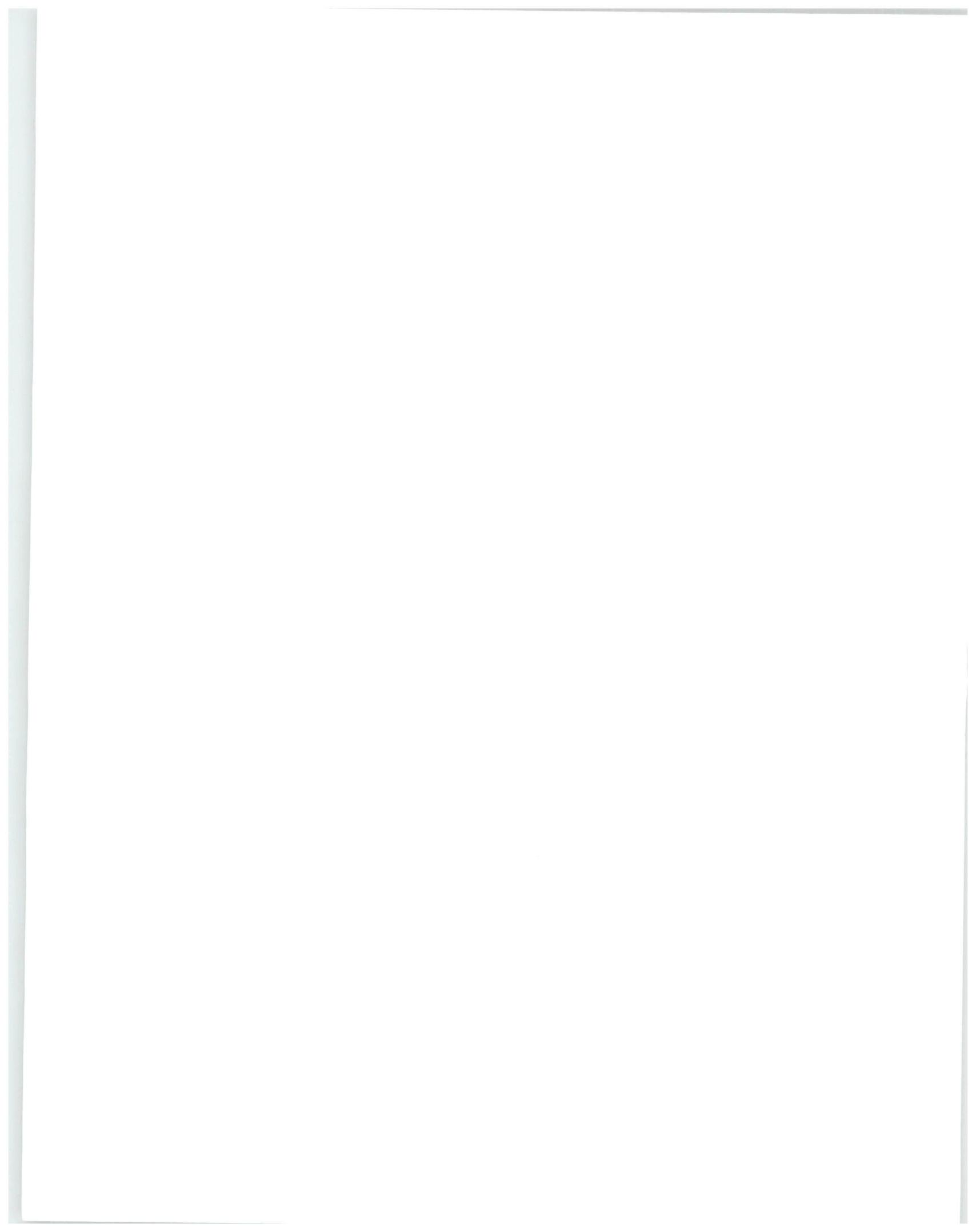
Ajournement

DL/jm



ANNEXE II

Liste des documents déposés

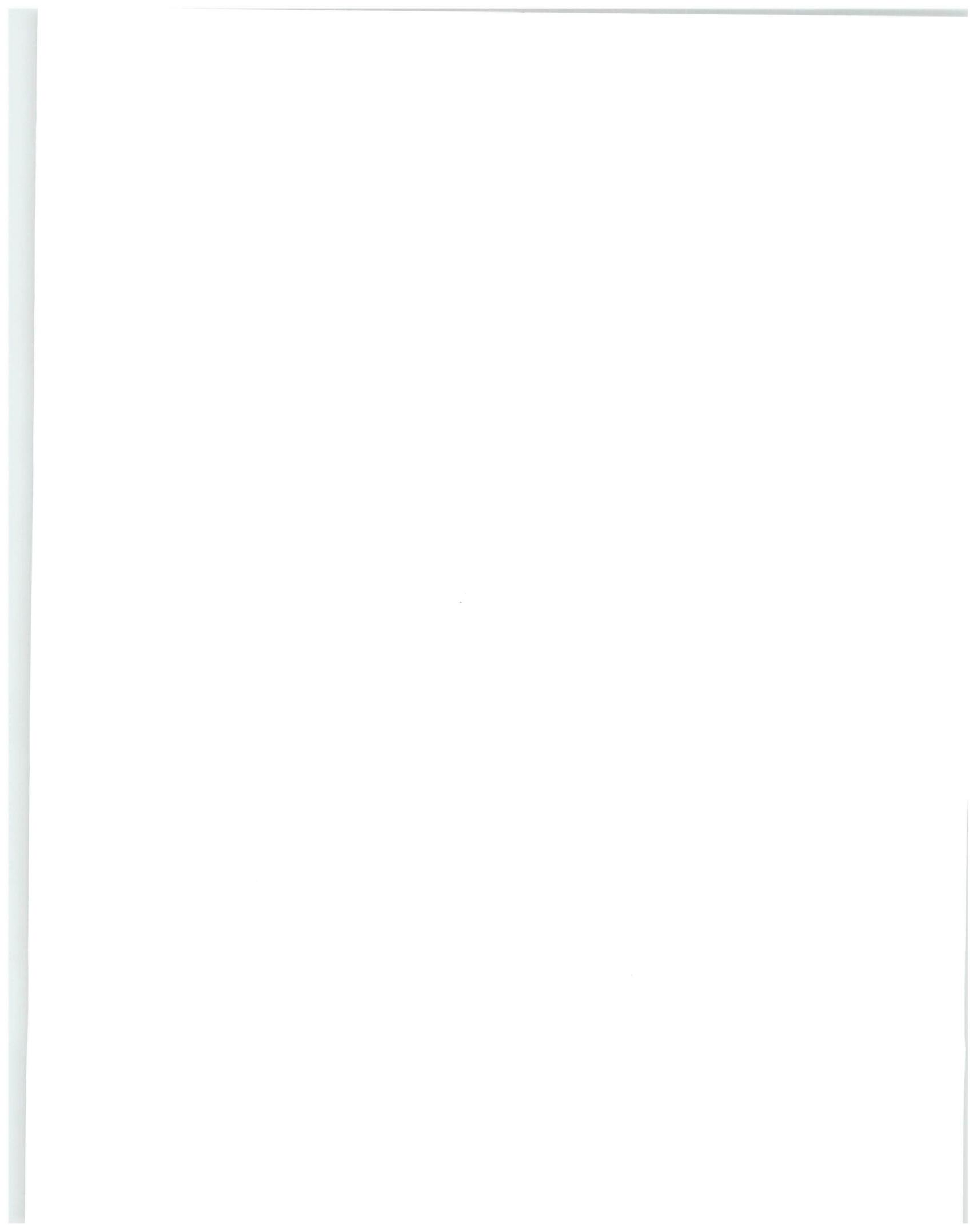


Liste des documents déposés

- Bérubé, Isabelle et Cantin, Manon. [Lettre datée du 31 octobre 2006 adressée à M. Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant une demande d'implantation d'une maison de naissance sur le territoire de la Montérégie]. 1 f. Déposé le 22 novembre 2006. CAS-183
- Document retiré par décision du Comité directeur de la Commission des affaires sociales datée du 24 novembre 2006. CAS-184
- Liste des questions concernant le Centre de santé et de services sociaux du Suroît et extrait du Rapport annuel d'activités 2005-2006 du Centre de santé et de services sociaux du Suroît. Non daté. 12 f. Déposé le 22 novembre 2006. CAS-185

ANNEXE III

Extrait du procès-verbal de la séance
de travail du jeudi 15 juin 2006





TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE – DEUXIÈME SESSION

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

**Extrait du procès-verbal de la séance de travail
du jeudi 15 juin 2006**

[...]

- « 4. Étude des rapports annuels ou rapports de gestion 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005 et audition à cette fin des agences de la santé et de services sociaux.

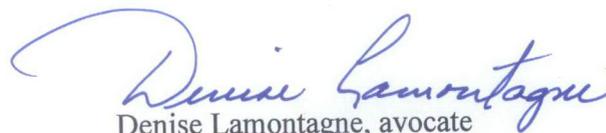
M. le président rappelle qu'aux termes de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, la Commission s'est vu déférer l'étude des rapports annuels ou des rapports de gestion des agences de la santé et de services sociaux.

Il souligne que pour plusieurs agences dont celles de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Capitale nationale, de la Côte-Nord, de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Lanaudière, des Laurentides, de Laval, de la Montérégie, de Montréal et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ces rapports portent sur trois années financières.

Après discussion, il est convenu :

- de privilégier l'audition des agences dont l'étude des rapports annuels 2002-2003 n'a pas encore été faite;
- de consacrer deux heures à l'audition de chaque agence, à l'exception de celles de la Capitale nationale, de Laval, de la Montérégie et de Montréal qui disposeront de trois heures;
- d'examiner la possibilité de réaliser ces mandats avant le 17 octobre 2006 et de prévoir deux jours par semaine à leur réalisation, de préférence les mercredi et jeudi; et
- de confier au comité directeur l'organisation de ces mandats. »

Extrait certifié conforme
Québec, le 13 septembre 2006


Denise Lamontagne, avocate
Secrétaire de la Commission

Handwritten text, possibly a signature or date, located at the bottom left of the page.